



# LEPALATIN

L'AGENCE DE TRANSACTION IMMOBILIÈRE

VENTE HABITATION (TTC)	
< 50 000 €	10 % (minimum de 2 000 €)
50 000 € à 100 000 €	8 %
101 000 € à 150 000 €	7 %
151 000 € à 200 000 €	6 %
201 000 € à 500 000 €	5 %
> 500 000 €	4 %

VENTE TERRAINS (TTC)	
Sur toutes les transactions	10 %
VENTE PROFESSIONNEL (HT)	
Sur toutes les transactions	10 %

LOCATION HABITATION (TTC)	
Locataire	8 % du loyer annuel (état des lieux compris)
Bailleur	8 % du loyer annuel (état des lieux compris)

LOC. PROFESSIONNEL (HT)	
	20 % du loyer annuel

## DIAGNOSTICS OFFERTS

Les diagnostics peuvent être remboursés (lors de la signature chez le notaire) pour un mandat exclusif vendu par nos soins.